Ville de Brignoles (83170)
Direction de la Commande Publique

M.A.P.A (Marché A Procédure Adaptée)

AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex - Tél. : 04.94.86.22.12.
Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : http://www.marches-securises.fr

Objet du marché : Location saisonnière de décorations de rues pour la période estivale 2022..
Mode de passation : Marché à procédure adaptée conclu suivant les dispositions de l'article R.2123-1 du code de la commande publique.
Caractéristiques du marché :
La ville de Brignoles souhaite décorer, pour la saison estivale, prévisionnellement entre le mois de juin et la fin du mois d'août 2022, les rues, places et jardins dont la liste figure dans les documents de la consultation.
Cette liste n'est pas exhaustive. Lors de l'émission des bons de commande, des rues pourront être ajoutées ou supprimées.
Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande passé en procédure adaptée suivant les dispositions des articles L.2123-1et R.2123-1 du code de la commande publique.
Il sera conclu sous la forme d'un marché public de fournitures sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passés suivant les dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.
Le montant maximum de commandes à passer pour la saison estivale 2022 est fixé à 80 000 € H.T.
Code NUTS : FRL05
Classification CPV : 75200000 Prestations de services pour la collectivité
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
Qualité des Fournitures : 60 % - Prix des Fournitures : 30 % - Délai de livraison : 10%
Nombre total d'offres reçues : 3
Nombre total d'offres électroniques reçues : 3
Titulaire :
Le marché a été attribué à la société BLACHERE ILLUMINATIONS située – ZI des Bourguignons – 84400 APT
pour un montant de 36 192.80 € H.T. soit 43 431.36 € TTC
Date d'attribution : le 17/05/2022
Date de notification : le 31/05/2022
Numéro de marché : 18/2022
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : le 01 SEP. 2022